

[TACHE D'ENCRE]



Bulletin 1^{er} degré

FSU SNUipp
70

Trimestriel n°188

Déposé le 30/01/25

Dispensé de timbrage

Vesoul CTC

SOMMAIRE :

Edito : Quel gouvernement

p. 2 : Charlie 10 ans déjà– Solidarité avec Mayotte

p. 3 : Quel temps de travail ?

p. 4 : Infos diverses

Encart : Bulletin d'adhésion 2024-2025

VESOUL PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

étiquette

La nomination de François Bayrou à Matignon et la composition de son gouvernement laissent pantois. Si certains y voient un remaniement stratégique, il s'agit plutôt d'un spectacle affligeant qui alimente l'exaspération et le désenchantement démocratique. Ce gouvernement apparaît comme un assemblage improbable de figures politiques usées, incapables de répondre aux enjeux actuels.

À l'heure où les défis éducatifs, sociaux et environnementaux appellent des réponses fortes, ce gouvernement semble destiné à l'inefficacité et à la survie en mode mineur. C'est un nouvel épisode qui illustre la **déconnexion d'une classe politique tournée vers elle-même, où l'intérêt général est sacrifié au profit des ambitions personnelles**. Pour notre fédération, ce constat résonne particulièrement dans le domaine éducatif.

Tandis que les personnels de l'Éducation nationale sont confrontés à des conditions de travail toujours plus dégradées – moyens insuffisants, gestion calamiteuse, pression croissante – ce type de gouvernement ne peut qu'aggraver la situation. Comment croire que ces choix politiques vont contribuer à revaloriser les métiers, améliorer les conditions de travail ou répondre aux besoins des élèves, notamment les plus fragiles ? **Les dernières annonces peuvent laisser penser que le budget serait sanctuarisé : retour sur la suppression de 4000 postes et création de 2000 postes d'AESH.... Attendons du concret ! Avec un ministre non spécialiste des sujets éducatifs...**

Face à cette situation, notre syndicat appelle à un sursaut démocratique et à une mobilisation pour porter une vision ambitieuse et solidaire, en rupture avec ces logiques de renoncement. Nous refusons de laisser l'Éducation nationale et les services publics dans un tel naufrage. Ensemble, organisons la résistance et construisons les alternatives nécessaires pour un avenir à la hauteur des enjeux.

ENGAGÉ·ES
AU QUOTIDIEN

70.snuipp.fr

03 84 75 34 53

Cité Gérôme, place Beauchamp à Vesoul



Comité de rédaction

Arnaud BALIZET - Sophie DONZELOT - Gaële FOURNET - Amandine GUALANDRI - Pélagie COLLOT - Muriel STIEVENARD - Gilles MEYER—Cécile DELPEUT

Imprimé par nos soins - CPPAP : 0629 S 07303 - Directeur de la publication A. BALIZET - 8 € - ISSN : 1241 - 8706

SNUipp-FSU 70 - 7 rue et Pl Beauchamp 70100 Vesoul - Tél : 03 84 75 34 53 - Email : snu70@snuipp.fr - Internet : <http://70.snuipp.fr>

Ce bulletin vous est envoyé au moyen du fichier informatique du SNUipp. Conformément à la loi du 06/01/78, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, de suppression.

Charlie, 10 ans déjà ...



Les 7, 8 et 9 janvier 2015, la France faisait face au terrorisme islamiste avec les attentats perpétrés dans les locaux de Charlie Hebdo puis à Montrouge et à l'Hyper Cacher, faisant 17 victimes au nom d'un obscurantisme religieux et de l'antisémitisme malheureusement toujours d'actualité.

La FSU continue de dénoncer fermement le fléau du terrorisme et tout acte de violence qui remet en question la liberté d'expression et la démocratie. La nécessité de former des citoyen·nes libres et éclair·es est plus que jamais essentielle.

La FSU rend hommage aux victimes et salue leurs proches. Elle réaffirme son attachement à la liberté d'expression, à la laïcité ainsi que son combat contre l'antisémitisme et tous les racismes qui gangrènent notre société.

Dix ans après, défendre la liberté de la presse, la liberté de critiquer les croyances, les religions quelles qu'elles soient, lutter contre l'obscurantisme et la violence terroriste, lutter contre le racisme, l'intolérance, la xénophobie et toutes les formes d'exclusion, défendre la laïcité et la démocratie sont des combats toujours actuels.



Solidarité avec Mayotte

Mayotte a été frappée durement par le cyclone Chido samedi 14 décembre. La situation est dramatique : bidonvilles entièrement soufflés, bâtiments en dur en partie détruits, plus d'eau ni d'électricité, hôpital durement touché, routes impraticables. Le bilan humain est terrible avec déjà quelques dizaines de morts recensés et ce bilan devrait être beaucoup plus lourd encore.

La FSU exprime sa solidarité avec Mayotte et apporte tout son soutien à l'ensemble de ses habitants. La FSU se mobilise avec Solidarité laïque pour engager une aide rapide aux Mahorais.

La FSU exige que l'État assume immédiatement toutes ses responsabilités dans les opérations d'acheminement de nourriture, de remise en l'état des réseaux d'eau, d'électricité, de prise en charge des blessés. Chaque minute compte et l'éloignement géographique entre Paris et Mayotte ne peut être prétexte à des atermoiements coupables de la part des autorités.

La FSU attend des pouvoirs publics

que ceux-ci soutiennent et accompagnent les personnels de la fonction publique dans l'exercice de leurs missions essentielles d'intérêt général, de protection de la population et de restauration de ses conditions d'existence. La FSU sera particulièrement attentive à ce que les agent·es de la Fonction publique ne soient pas laissés seul·es face à l'immense défi de la reconstruction de Mayotte.

Dans ces îles, désormais aux paysages de fin du monde, tout est en effet à reconstruire. Cela va nécessiter des investissements conséquents de la part de l'État. Les services publics, centrés sur les besoins de la population, doivent être renforcés et pérennisés. En effet, Mayotte est aujourd'hui le territoire français le plus pauvre et, depuis sa départementalisation, l'État ne s'est pas montré à la hauteur de la solidarité nationale qui aurait dû permettre son développement, abandonnant ses habitants face aux crises multiples. Des mesures d'urgence et de moyen terme doivent être prises pour enfin, satisfaire les besoins élémentaires de

toute la population en termes d'accès à l'eau potable, l'éducation, la santé, l'habitat social, l'emploi...

Dans un des départements les plus jeunes de France, l'État a la responsabilité de reconstruire mais aussi de préparer l'avenir pour tous les habitant·es de Mayotte. Après avoir répondu aux urgences sanitaire, alimentaire et de logement, la rescolarisation des enfants et des jeunes devra être une priorité.

Enfin, alors que les scientifiques soulignent que les températures de l'Océan Indien, plus élevées que la normale, ne peuvent qu'aggraver l'intensité des cyclones, la FSU rappelle qu'il y a urgence à développer des alternatives économiques, sociales et environnementales.

La FSU-SNUipp appelle à participer à la collecte organisée par Solidarité Laïque à destination des sinistré·es.

https://soutenir.solidarite-laïque.org/urgence_mayotte

COUP DE GUEULE

Faut-il cesser d'exercer notre travail invisible pour qu'il soit enfin reconnu ?

Contrairement à ce que dit l'ancien président Sarkozy, 24h de travail hebdomadaire, 6 mois de l'année, ne suffisent pas pour faire fonctionner correctement une classe à l'école primaire.

24h, c'est le temps de classe des élèves, pas le temps de travail des enseignants.

Précisons avant toute chose, que le temps de présence effective devant élèves d'un enseignant en école primaire est de 26h20, réparties comme suit :

- 24h d'enseignement de classe,
- 1h20 de temps d'accueil réglementaire (10 minutes avant le début de la classe le matin et l'après-midi soit 4 fois 20 minutes par semaine),
- 1h d'APC.

Il est donc mensonger de parler de 24h.

Mais surtout, un travail de préparation invisible est nécessaire au bon fonctionnement d'une classe.

Cette préparation est :

- théorique : mise en place des différentes situations d'apprentissage proposées aux élèves chaque jour, dans chaque matière, tout au long de l'année (choix des supports pédagogiques, des activités, organisation de l'emploi du temps, etc),
- matérielle : préparation effective du matériel nécessaire aux cours, photocopies, supports numériques, documents à projeter, outils, cahiers/fichiers à préparer et/ou corriger quotidiennement, organisation de la salle de classe et gestion de l'occupation des différents lieux d'apprentissage (gymnase, cour de récréation, BCD, salle de motricité, jardin, salle commune, etc).

À ce travail indispensable au bon déroulement de la classe, s'ajoutent les formations, la liaison avec les familles et les partenaires de l'école (périscolaire, collège, collectivités locales), les réunions, la rédaction de documents et autres tâches administratives (PPRE, PAI, PPS, GEVAsco, pHare, fiches RASED, évaluations nationales, évaluation d'école, etc).

Pour que les 24h de temps de classe soit utilisées de façon optimale, chaque enseignant doit accomplir ce travail invisible en dehors du temps de classe.

Pour certain(e)s, ce travail est effectué sur place, à l'école, le matin avant la classe, sur le temps de midi et/ou le soir après la classe. Pour d'autres, ce travail est effectué à la maison, en vacances, le week-end, le mercredi, pendant des jours, dit-on, « non travaillés ». Pour la plupart, il s'agit d'une combinaison des deux.

Selon la DEPP, un enseignant en école primaire travaille en moyenne 43h par semaine et accomplit entre 1600 et 1900h de travail annuel (c'est 1607h pour l'ensemble des salariés).

Voilà pourquoi il nous est insupportable d'entendre dire et répéter régulièrement que nous ne travaillons que 24h par semaine 6 mois de l'année.

Voilà pourquoi il nous est insupportable de voir que ce prétexte est utilisé pour dégrader nos droits (arrêt mala-

die) et nos conditions de travail (suppression de postes, augmentation de la charge de travail) et ce d'autant plus nous faisons partie des enseignants les moins bien rémunérés de l'OCCE.

C'est un manque de respect à l'égard du travail que nous accomplissons chaque jour.

Une question se pose alors : faut-il cesser d'exercer ce travail invisible pour qu'il soit enfin reconnu ?

Et si nous décidions de ne travailler que 24h (26h20)

Nous arriverions en même temps que nos élèves le matin. En leur présence, nous préparerions les contenus d'enseignement ainsi que le matériel.

Que feraient les élèves pendant ce temps ? Ce serait gaspiller un temps de classe précieux que de leur donner un travail nécessitant une correction que nous serions obligés de faire sur le temps de classe. Mieux vaudrait donc une activité purement occupationnelle (regarder une vidéo, faire un coloriage...) qui garderait la classe en ordre sans intervention de notre part puisque nous serions occupés à préparer la classe.

Une fois l'activité d'enseignement prête, nous pourrions la mener, mais il nous faudrait recommencer le travail de préparation pour chacun des enseignements menés, ce qui entraînerait une perte de temps de classe.

Dans une journée de classe ordinaire, lorsque nous préparons notre classe en amont de l'arrivée des élèves (et que nous travaillons donc plus que 26h20 par semaine), nous enchaînons différents enseignements, français, maths, langue, sport, sciences, histoire-géo, musique, art plastique ... parfois sur 2 (voire 3 ou 4) niveaux d'enseignement, chacun nécessitant son temps de préparation théorique et matérielle.

Si les temps de préparation se faisaient sur le temps de classe, le temps n'étant pas extensible, il faudrait nécessairement supprimer certains enseignements. Lesquels ? Qu'est-ce qui est moins utile ?

Si les corrections étaient faites sur le temps de classe, il conviendrait de les réduire au maximum pour optimiser notre temps d'enseignement. Les traces visibles du travail effectué en classe seraient également réduites. Plus de cahier, plus de fichiers, plus de fiche dans les classeurs. Nous nous en tiendrions au travail oral et à l'utilisation de l'ardoise qui permet une correction immédiate.

Si nous décidions de ne travailler que 24h, non seulement, la quantité des apprentissages effectués par les élèves serait réduite, mais le travail réalisé au sein de chacun de ces apprentissages le serait aussi.

En revanche, nous aurions terminé notre journée de travail en même temps que nos élèves et ce 4 jours par semaine, sans aucun travail à la maison ni le soir, ni le week-end, ni pendant les vacances.

Et si nous prenions acte des propos de l'ancien président Sarkozy en ne travaillant que 24h la semaine prochaine ?

Nous effectuerions le travail invisible mentionné ci-dessus pendant le temps de classe quand ce serait possible, nous ne l'effectuerions pas quand ce serait impossible...

INFOS

Calendrier des traitements

Prof des Ecoles
PAS PIGEON !



MOIS	PAIE	PENSION
JANVIER	mercredi 29	jeudi 30
FÉVRIER	mercredi 26	jeudi 27
MARS	jeudi 27	vendredi 28
AVRIL	lundi 28	mardi 29
MAI	mardi 27	mercredi 28
JUIN	jeudi 26	vendredi 27
JUILLET	mardi 29	mercredi 30
AOÛT	mercredi 27	jeudi 28
SEPTEMBRE	vendredi 26	lundi 29
OCTOBRE	mercredi 29	jeudi 30
NOVEMBRE	mercredi 26	jeudi 27
DÉCEMBRE	lundi 22	mardi 23

Selon les établissements bancaires, un écart d'un jour avec ce calendrier peut être constaté.



FSU SNUipp 70

à Vesoul Cité Gérôme
7 rue et place Beauchamp
03 84 75 34 53 snu70@snuipp.fr



- **Demande de temps partiels :**
la circulaire va paraître fin janvier. Il faudra envoyer sa demande à la DPE avant fin mars.

- **Inscription sur la liste REP :**
il y aura une période ouverte avant le mouvement, il ne faudra pas rater le créneau. Nous ne manquerons pas de communiquer, suivez nos lettres flash hebdomadaires.

- **Pass éducation 2025-2027**
Le Pass éducation permet à l'ensemble des personnels administratifs et d'éducation de bénéficier d'un accès gratuit à l'ensemble des collections permanentes des musées et monuments nationaux du territoire.
→ J'ai déjà un Pass éducation : je fais tamponner la partie 2025-2027 par le directeur·trice.
→ Je n'ai pas encore de Pass éducation : je le signale au directeur·trice.

Inscrivez-vous vite en écrivant à : snu70@sunipp.fr

Une nouvelle dasen

Catherine RIDARD vient du Val d'Oise, dans l'académie de Versailles, où elle occupait les fonctions d'IA adjointe.



La **FSU SNUipp 70** te propose un stage

VOYAGE IN ENGLISH

REJOINS-NOUS POUR UNE JOURNÉE D'ATELIERS...

jeudi 22 mai

9h-12h + 13h30-16h30

U. Cité Gérôme place Beauchamp

FSU SNUipp 70 ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN 70.snuipp.fr
03 84 75 34 53
Cité Gérôme, place Beauchamp à Vesoul

Rejoignez nous :
Syndiquez vous, et récupérez
66% de votre cotisation
sur vos impôts.

